

ASSEMBLÉE NATIONALE

PROJET DE LOI DE FINANCES POUR 2026 - (N° 2247)

Commission	
Gouvernement	

N° 3408

AMENDEMENT

présenté par

Mme Lebon, M. Ratenon, Mme K/Bidi, M. Gaillard, M. Maillot, M. Maurel, M. Sansu,
M. Tjibaou, Mme Bourouaha, M. Brugerolles, M. Bénard, M. Castor, Mme Faucillon, M. Lecoq,
M. Monnet, M. Nadeau, M. Peu, Mme Reid Arbelot et M. Rimane

ARTICLE 25 SEXDECIES

Cet amendement a été déclaré irrecevable au titre de l'article 40 de la Constitution.
